

Pastoralisme et tétras-lyre

ISABELLE LOSINGER¹, MARC CHAUTAN², YANN MAGNANI³

- ¹ ONCFS, Direction interrégionale Alpes-Méditerranée-Corse.
- ² Fédération régionale des chasseurs de Rhône-Alpes.
- ³ ONCFS, Observatoire des galliformes de montagne.





© P. Béranger. © B. Bletton, CA 73

Les espaces pastoraux de montagne sont des éléments de biodiversité particulièrement remarquables. À l'heure actuelle, ces milieux sont menacés par deux tendances opposées qui marquent l'évolution des pratiques agricoles : d'une part la reforestation spontanée suite à la déprise pastorale qui entraîne localement la fermeture des milieux d'intérêt patrimonial, d'autre part le pâturage excessif par les herbivores domestiques et sauvages (augmentation des charges en bétail, pâturage de plus en plus précoce, abandon de la fauche tardive des prairies subalpines...). Les galliformes de montagne sont inféodés à ces espaces pastoraux. C'est pourquoi le programme Agrifaune s'est focalisé sur la cohabitation, au-delà de 1 400 mètres d'altitude, entre les pratiques pastorales et les galliformes de montagne,

et plus particulièrement le tétras-lyre.

Les espaces pastoraux alpins

Avec plus de 680 000 hectares, les alpages couvrent le sixième du massif alpin et près de la moitié de sa superficie agricole. Ainsi, près de 100 000 bovins, plus de 800 000 ovins, et quelques troupeaux caprins sont inalpés chaque année pour l'estive.

Chaque alpage est vaste, 200 ha en moyenne (de 100 ha pour la Haute-Savoie à 400 ha pour les Alpes-du-Sud). Certaines unités pastorales atteignent plus de 1 000 ha, notamment lorsque l'on se rapproche des Alpes-du-Sud. Les plus grandes sont utilisées par d'importants troupeaux ovins pouvant atteindre 3 000 têtes. La majorité des animaux arrive en juin pour une durée moyenne de 100 à

Les troupeaux non gardés n'exercent pas une pression de pâturage homogène, car les animaux ont tendance à se concentrer aux endroits qu'ils affectionnent. Si, d'un côté, cette hétérogénéité du pâturage induit une mosaïque de milieux favorables à la biodiversité, d'un autre côté les ovins par exemple peuvent dégrader certains sols fragiles par leur

piétinement et délaisser certaines parties basses des unités pastorales. Les pelouses sous-pâturées tendent à être recolonisées par des espèces ligneuses (myrtilles, genêts à balai...) voire par des fougères ou des rumexelles.

Or, ce sont justement ces zones de transition entre les forêts d'altitude et les pelouses alpines que le tétras-lyre utilise pour sa reproduction. Composés de mosaïques de milieux, ces écotones accueillent une flore riche et variée et un cortège faunistique important. Le tétraslyre est l'espèce phare de ces milieux, un indicateur de leur richesse biologique et de leur bonne qualité.

Une espèce en régression...

Essentiellement présent dans l'arc alpin, le tétras-lyre est très sensible aux évolutions de ses habitats, notamment en hiver et pendant la période d'élevage des jeunes. Avec environ 20 à 25 % des effectifs alpins (soit environ 20 000 individus), la responsabilité de la France apparaît importante pour la conservation de la population (isolée) du sud de l'Europe. Les études menées par l'Observatoire des galliformes de montagne (OGM) mettent en évidence une régression de son aire de présence et une diminution de ses effectifs de l'ordre de 10 % à l'échelle nationale (cf. supplément au Faune Sauvage n° 289). Même si sa présence reste relativement forte dans les Alpes françaises, son statut se dégrade, principalement en raison des atteintes portées à ses habitats par les activités humaines et/ou leur évolution (tourisme saisonnier, pastoralisme, exploitation forestière...). La chasse de cette espèce est quant à elle très réglementée : seul le coq est chassé pendant une durée limitée, avec un plan de chasse dans la plupart des départements et l'obligation pour les chasseurs de renseigner un carnet de prélèvements.

Vers un partenariat Agrifaune régional en faveur du tétras-lyre

Les zones de transition entre pelouses et forêts d'altitude constituent des espaces multi-usages, à l'interface de nombreux enjeux : pastoraux, sylvicoles (protection de sols, réduction des risques d'avalanches), touristiques et de biodiversité (avec le tétras-lyre comme « espèce parapluie¹»).

Dès 2004, une majorité d'acteurs de la région Rhône-Alpes (Dreal - Direction régionale de l'environnement, de l'aména-

Tout l'enjeu du programme Agrifaune vise donc à faciliter les échanges entre les différents utilisateurs des espaces concernés (chasseurs, éleveurs, gestionnaires, scientifiques...), et à contribuer au développement de pratiques qui concilient à la fois production agricole et conservation des habitats de reproduction du tétras-lyre.

gement et du logement -, chasseurs...) ont montré leur volonté d'entreprendre une démarche pertinente pour concilier une agriculture de montagne performante avec le maintien de la petite faune de montagne. Cette volonté s'est inscrite dans le cadre plus large du plan d'actions régional pour la conservation du tétraslyre et de ses habitats, initié par la DREAL et le Conseil régional Rhône-Alpes en 2009, et dont l'animation a été confiée à

C'est dans cet esprit de cohérence et de partenariat que, dès 2009, la FRC, le SUACI (Service montagne des Chambres d'agriculture de Savoie, Haute-Savoie et Isère), le CREN (Conservatoire régional des espaces naturels), la DREAL, l'ONCFS et la région Rhône-Alpes se sont associés autour d'un projet territorial Agrifaune Alpes-du-Nord « Pastoralisme et tétras-lyre ».

Une mutualisation des compétences

Ce projet a pour ambition de faire de la conservation des habitats de reproduction du tétras-lyre un trait d'union pour mutualiser les connaissances et les compétences techniques de chacun, à savoir:

- l'ONCFS expert des galliformes de montagne;
- les services pastoraux experts sur la mise en place de mesures d'entretien;
- les gestionnaires cynégétiques impliqués dans la restauration des habitats de la faune ;
- les conservatoires pour leur maîtrise des outils de communication sur ces thèmes.

Un outil standardisé, support de « porter à connaissance » simple et accessible à tous, a été élaboré. Il permet aux gestionnaires de diagnostiquer la qualité des habitats de reproduction de l'espèce et de proposer des mesures de gestion et/ ou de restauration conciliables avec la fonctionnalité des unités pastorales. Trois outils complémentaires sont opérationnels depuis l'été 2010, à savoir :

• un cahier technique (CREN Rhône-

Le cahier technique Entre forêts et pelouses et son mémento. Alpes, 2010) détaillant la démarche de caractérisation de la qualité des habitats de reproduction du tétras-lyre, qui propose in fine quelques pistes de gestion concertée pour allier conservation de ces habitats et intérêts pastoraux ;

- un mémento de terrain qui reprend la méthode de diagnostic des habitats de reproduction;
- un kit de formation à la méthode de diagnostic des habitats de reproduction détaillée dans le cahier technique.

Une formation à ces outils est apportée par l'OGM et l'ONCFS à ses différents partenaires, qui deviennent alors les seules personnes référentes habilitées à réaliser des diagnostics « tétras ».



Les formations 2010 ont réuni plus de 50 participants de toutes structures (FDC, services pastoraux, espaces protégés, ONF, ONCFS...).



¹ Espèce parapluie : espèce dont l'étendue du territoire permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si elle est elle-même protégée.

Une approche globale pour concilier gestion pastorale et habitats du tétras-lyre

L'espace de diagnostic est l'unité pastorale dans sa globalité. Un état des lieux des pratiques pastorales et des habitats de reproduction de l'oiseau, mais aussi une vision à moyen terme de l'évolution des milieux basée sur les pratiques actuelles sont recueillies. Tous les enjeux présents sur l'alpage sont évalués et cartographiés par le biais d'un constat « pastoral », d'un diagnostic « tétras » et d'un diagnostic « biodiversité » le cas échéant (tourbières, espèces patrimoniales telles que le lagopède alpin...).

Le constat pastoral

Il précise les caractéristiques et le mode de conduite du troupeau durant la période d'estive (races, nombre de têtes, méthode de pâturage, contraintes de l'alpage...). Il en résulte une ébauche de plan de pâturage, accompagnée des aménagements pastoraux nécessaires (gestion de l'eau, zone de repos, accès, zone de traite...) et assortie d'une estimation des coûts (matériel et main-d'œuvre).

Le diagnostic « tétras »

Élaboré par l'ONCFS et l'OGM, ce diagnostic se base sur les critères d'exigence des poules et notamment les besoins des poussins, déterminés grâce aux études du CNERA Faune de montagne (Bernard-Laurent et al., 1994).

L'application de la méthode passe par la subdivision de la zone à expertiser en mailles d'un hectare. Celles-ci sont prospectées début juillet avant l'arrivée des troupeaux dès la mi-juin sur les alpages et codifiées selon les éléments déterminants pour les poules tels que le niveau de recouvrement ligneux, la présence et le recouvrement de la strate mésophile herbacée. Selon le code obtenu, il est alors possible d'estimer si l'habitat est favorable, favorable sous réserve d'une intervention appropriée ou non favorable à l'espèce.

Des annotations complètent la codification et précisent l'impact des aménagements touristiques, des pratiques pastorales, de la composition et de la dynamique des ligneux.

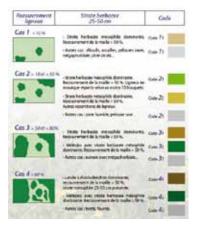
L'analyse du diagnostic permet de faire ressortir les mailles où une intervention doit ou peut être envisagée pour maintenir ou améliorer les habitats du tétras-lyre. L'analyse se fait en trois étapes :

- détermination des mailles optimales (répartition favorable, surface minimale, possibilité d'aménagements...);
- évaluation des possibilités de connexion entre ces mailles d'habitat optimal;



Habitat optimum des poules de tétras-lyre (présence de strate herbacée mésophile de 25 à 50 cm, taux de recouvrement ligneux compris entre 10 et 50 %, présence d'une flore variée, d'arthropodes...).

© Y. Magnani / ONCFS.



Les 11 codes : figure extraite du cahier technique Entre forêts et pelouses.



Un exemple de résultat de codification sur l'alpage d'Arvillard (73) réalisé par la

FDC 73 et la CA 73.

• évaluation de la possibilité d'extension de ces ensembles (exclusion temporaire du pâturage, travaux de restauration...).

Le diagnostic « biodiversité »

Le diagnostic « biodiversité » permet quant à lui « d'évaluer la valeur patrimoniale des sites de pâturage » (habitats d'intérêt communautaire, espèces végétales ou animales rares et/ou menacées...).

Les bases d'une concertation

Le diagnostic tétras a été appliqué sur une sélection d'alpages pilotes représentatifs des quatre départements impliqués dans la démarche (4 à 6 alpages par département en moyenne). À l'issue de ce diagnostic, des mesures sont préconisées au niveau de l'aménagement du territoire et de la conduite des troupeaux, débouchant sur l'adaptation des plans de pâturage aux besoins des poules de bruyère.

Ces mesures se doivent d'être compatibles avec l'exploitation pastorale (encadrés 1 à 4), mais elles doivent aussi prendre en compte les exigences écologiques d'autres espèces.

Aujourd'hui, cet outil a été appliqué sur plus de 12 500 hectares et devrait être adapté aux populations de lagopèdes alpins (encadré 3 et 5).

La conciliation de ces enjeux doit être étudiée avec le propriétaire de l'alpage, l'exploitant, le(s) berger(s) et les partenaires techniques associés à la démarche.

Agrifaune en Savoie

PHILIPPE AULIAC, FDC 73. BRUNO BLETTON, CA 73/74.

La Savoie compte plus de 950 unités pastorales pour une surface de 157 000 hectares, faisant d'elle un département pastoral par excellence.

Après la signature de la convention entre la FDC et la Chambre d'agriculture (en août 2009), des diagnostics tétras ont été réalisés sur les alpages de quelques agriculteurs motivés, aboutissant à l'adaptation de plans de pâturage aux besoins des poules.

Les mesures de gestion proposées ont abouti à des travaux de réouverture de milieux dégradés sur une superficie d'environ 25 ha, ainsi qu'à la contractualisation d'une MAET tétras-lyre (MAET TLY). La MAET a pour objectif de favoriser l'adaptation des conditions de pâturage à la spécificité de ces milieux, et donc aux exigences d'habitats du tétras-lyre. À ce jour, les trois MAET TLY françaises ont été signées en Savoie. La finalité sera de promouvoir et de développer ce genre d'actions sur un maximum d'alpages savoyards, comme cela a été fait sur celui de La Bathie.



Inauguration des travaux de La Bathie en 2009 et travaux sur l'alpage albaretan. © FDC 73.

Sont pris en compte :

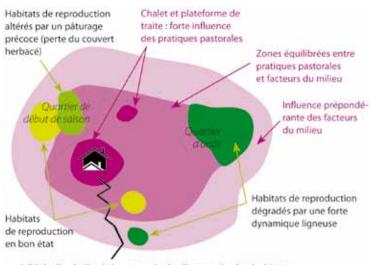
- la faisabilité des pratiques nécessaires pour conserver et/ou améliorer les habitats de reproduction (charges et calendrier de pâturage, équipements, travaux d'amélioration...);
- les coûts et opportunités d'une gestion partagée ;
- les modalités de mise en œuvre (durée, financement, partenariats...);
- les critères de suivis et les modalités d'ajustement à mettre en œuvre en fonction des états de végétation à atteindre.

Certains objectifs de conservation des habitats de reproduction du tétras-lyre sont « facilement » compatibles avec les objectifs de valorisation pastorale de l'alpage (ouverture du milieu qui assure un renouvellement des ressources fourragères...). D'autres sont plus difficiles voire impossibles à concilier avec les enjeux de production de l'alpagiste. Une possibilité d'action de dernier recours est alors de réviser le contrat pluriannuel de location lors de son renouvellement, pour envisager des mesures légales et relancer la discussion.

Certaines unités pastorales ont été définies comme prioritaires par l'OGM (80 à 100 par département) et font l'objet de l'application de ce diagnostic pour leur gestion.

Tout projet susceptible d'impacter

Exemple fictif de synthèse sur une unité pastorale, extrait du cahier technique Entre forêts et pelouses.



A l'échelle de l'unité pastorale, le diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre vise à préciser les zones utilisées par l'oiseau, ainsi que leur état de conservation.

l'habitat du tétras-lyre (modification du domaine skiable, pistes forestières...) en région Rhône-Alpes voit sa mise en place associée à la réalisation d'un diagnostic complet, afin d'identifier les zones de survie indispensables. À titre d'exemple, en ce qui concerne l'aménagement d'un domaine skiable, le diagnostic doit être réalisé entre 1 400 et 2 300 mètres d'altitude sur toute la surface incluse dans un

périmètre d'un kilomètre de part et d'autre des remontées mécaniques existantes et celles prévues dans le projet d'extension.

Les interventions possibles

Chaque situation est unique et nécessite d'adapter les conseils apportés à l'éleveur pour répondre à la prise en

compte simultanée des objectifs de production et naturalistes. Les réponses doivent être adaptées au milieu (aulnaie, rhodoraie...) et à ses modalités d'évolution (colonisation ligneuse), sa topographie, ses productions, *etc.*

Deux grands types d'actions sont possibles pour maintenir ou restaurer des plages d'au moins une vingtaine d'hectares d'habitat optimal pour le tétras-lyre.

Les actions pastorales

Elles doivent être privilégiées et peuvent consister à :

- favoriser le passage des troupeaux dans un secteur peu fréquenté (pose de pierres à sel, adaptation de la conduite pastorale et de l'éducation du troupeau);
- favoriser le stationnement des troupeaux dans un secteur peu pâturé

(adaptation de la conduite, pose de clôtures électrifiées, aménagement de points d'eau, création d'une plate-forme de traite mobile...):

• reporter le pâturage (de façon raisonnée) pour contenir les troupeaux en dehors des secteurs de reproduction identifiés jusqu'à une date compatible avec le développement des poussins et l'appétence fourragère (gardiennage, pose de clôtures...).

Les solutions de réouverture des milieux

D'un coût plus élevé et ayant un effet stimulant sur les dynamiques ligneuses, elles sont aussi conditionnées par la topographie (présence de rochers par exemple) et sont réservées aux situations où la végétation à traiter est très fermée et/ou peu appétante pour le troupeau (rhododendron, genévrier, épicéa...).

Il existe plusieurs types d'interventions possibles :

• le bûcheronnage manuel ou le broyage mécanique, qui doivent être réalisés entre mi-août et mi-septembre (hors période de reproduction du tétraslyre). La surface à prendre en compte est fonction de la pression pastorale que l'on pourra appliquer (consommation d'au moins 30 % de la pousse annuelle des rejets de souche) pendant un nombre d'années suffisant pour provoquer la mort par épuisement des arbres (trois ou quatre ans). L'objectif est de maintenir une absence de recrutement (pas de semis ni rejets) et un recouvrement ligneux compris entre 10 et 50 %. Le broyage mécanique déchiquette les souches, limitant les



Aulnaie.
© I. Losinger/ONCFS.



Rhodoraie.
© I. Losinger/ONCFS.



Genévrier et épicéas. © I. Losinger/ONCFS.

Encadré 2

Agrifaune en Haute-Savoie

Depuis 1994, près de 50 actions partenariales ont été menées sur plus de 250 hectares par la FDC en faveur de la réhabilitation des habitats de reproduction du tétras-lyre. Ces actions ont été associées aux démarches de connaissance (comptages) et de gestion (plans de chasse) du tétras-lyre, de la perdrix bartavelle et du lagopède alpin.

La signature de la convention Agrifaune en 2009 et l'aide financière apportée ont permis de bâtir un partenariat solide avec la Société d'économie alpestre (SEA), pour s'engager sur des actions démonstratives de notre expérience commune en matière de gestion des alpages et de leur faune emblématique. Participer au programme

André Mugnier, président FDC 74.

Guillaume de Chiara, Société d'économie alpestre.

Agrifaune s'avérait être une excellente occasion de traduire par des actions concrètes les principes que la structure défend au niveau départemental, à travers sa charte des alpages de Haute-Savoie.

À partir de quatre secteurs « témoins » sur lesquels des mesures étaient déjà lancées, les pratiques d'élevage ont pu être rapidement affinées pour une meilleure prise en compte des objectifs faunistiques. La saison d'alpage 2011 permettra de présenter des plans de pâturage adaptés au maintien des habitats des galliformes (tétras-lyre et lagopède), sans remettre en cause la rentabilité des exploitations.





Force ovine de tonte et reprise d'un alpage en voie d'enfrichement, par mise en œuvre de parcs ovins nocturnes dans le cadre du plan de pâturage Agrifaune (alpage de Vormy, massif des Aravis).

Encadré 3

Agrifaune dans les Hautes-Alpes

NICOLAS JEAN, FDC 05.

La FDC s'est fortement impliquée depuis plus de dix ans dans l'instauration d'une gestion rigoureuse des prélèvements d'espèces patrimoniales telles que le tétras-lyre. Consciente que cette étape n'est pas la seule nécessaire pour la conservation et le développement des galliformes, la FDC a souhaité s'associer à l'ONCFS, le CERPAM et la Chambre d'agriculture dans le cadre du partenariat Agrifaune.

À l'heure actuelle, des diagnostics de l'habitat de reproduction du tétras-lyre ont été réalisés sur deux sites (Villard-Saint-Pancrace et Saint-Michel-de-Chaillol). L'organisation d'une journée d'information à destination des gestionnaires du territoire (PN, DDT, opérateurs Natura 2000...) a permis de partager ces nouvelles connaissances et de mettre en place une procédure cohérente. Ces résultats ont été communiqués par la suite aux partenaires du monde agricole pour discuter des mesures de gestion souhaitables.

Un travail analogue, en étroite collaboration avec l'ONCFS et ses autres partenaires, est en cours sur les secteurs de nidification et d'élevage des jeunes lagopèdes, afin de mieux appréhender la gestion pastorale qui s'y exerce.



Mélézins et information sur le diagnostic d'habitat du tétras-lyre.

© Nicolas Jean/FDC 05.

Encadré 4

Agrifaune en Isère

ROGER BABOUD BESSE, président FDC 38.

Le programme Agrifaune « Pastoralisme et tétras-lyre sur Belledonne » a permis de développer des actions qui concilient les pratiques pastorales et le tétras-lyre, en partenariat avec la Fédération des alpages de l'Isère.

Grâce à l'impulsion financière initiale de l'ONCFS, et l'engagement de Belledonne à travers son programme Leader, des moyens humains spécifiques sont investis depuis deux ans, favorisant l'animation de ce partenariat, facteur clé de sa réussite.

Notre souhait était d'impliquer les acteurs locaux du massif de Belledonne et de créer une culture commune autour de la conservation de la biodiversité des milieux montagnards. Un réseau local composé des bergers, groupements pastoraux et chasseurs de Belledonne (Savoie et Isère) a été initié. L'implication du groupement d'action local « Espace Belledonne », porteur d'un projet Leader, a permis d'intégrer les municipalités à ce projet. Prochaine étape : les domaines skiables du massif.

Quatre sites majeurs pour le tétras-lyre ont été sélectionnés et un diagnostic partagé a été réalisé par la Fédération des Alpages : des zones à enjeux ont été identifiées sur lesquelles une gestion patrimoniale environnementale devrait être mise en œuvre. Des travaux de restauration d'habitats de reproduction du tétras-lyre ont été engagés sur trois de ces sites.

J'espère que ce programme a véritablement initié une culture commune, une expertise partagée qui pourra perdurer sur du long terme. Il en va de la conservation du tétras-lyre.



Travaux de réouverture. © F. Couilloud/ONCFS ; FDC 38. rejets, mais présente l'inconvénient de laisser une couche importante de broyat qui freine pendant un temps la pousse de l'herbe et donc l'attrait pour les troupeaux et les tétras-lyres ;

- · les interventions manuelles augmentent la vitesse de croissance des aulnes, des églantiers, des feuillus, et sont envisageables seulement lorsqu'une forte pression d'abroutissement peut être appliquée pendant plusieurs années ou que l'élimination régulière des rejets peut être assurée;
- le brûlage dirigé (feu), qui change de façon drastique les conditions du sol, favorisant ainsi certaines espèces très envahissantes (fougères en milieu acide...).



Réouverture des milieux. © FDC 38 et FDC 73.

Cette méthode est en particulier peu coûteuse et favorise l'enrichissement de la biodiversité (insectes et vertébrés des milieux ouverts).



L'expérience de Guillaume Constant, berger sur Méry-Chérente

GUILLAUME CONSTANT, berger. BERTRAND MUFFAT-JOLY, ONCFS/SD 74. CLAUDE NOVOA, ONCFS/CNERA FM.

Le 3 mars 2010, l'ONCFS a remis le prix « Agriculture et faune sauvage » à Guillaume Constant, berger en Haute-Savoie, pour son action en faveur des galliformes de montagne en général et du lagopède alpin en particulier.

Depuis 2005, il travaille pour le Groupement pastoral de Méry, à l'extrémité nord de la chaîne des Aravis, au pied de la Pointe d'Areu (2 478 m), sur les communes du Reposoir et de Magland (74). De juin à octobre, il garde 1 150 moutons dont 350 agneaux sur un alpage de 370 hectares. Le reste de l'année, il est berger dans une exploitation de la plaine de la Crau. À l'automne 2007, il prend contact avec l'ONCFS suite à la découverte d'une antenne de collierémetteur sur son alpage. En effet, le Service départemental de Haute-Savoie de l'ONCFS travaille avec le CNERA FM sur l'étude des paramètres démographiques du lagopède alpin et le suivi de l'impact des activités humaines. Le contact lié, G. Constant affiche son intention de concilier son activité pastorale et la préservation des galliformes de montagne. Au printemps 2008, les premières recherches de couples territoriaux sont effectuées sur l'alpage. Ces sorties confirment le potentiel reproducteur de la zone. Une poule accompagnée de jeunes est capturée et équipée d'un émetteur, afin d'identifier précisément la partie de l'alpage utilisée par la nichée. G. Constant décide de mettre en défens cette zone de couchade, afin d'éviter tout risque de piétinement par les moutons jusqu'au 20 août. Les contraintes liées à cette mise en défens spécifique sont également évaluées.



Au printemps 2009, une nouvelle expertise printanière est effectuée. Par contre, G. Constant décide de mettre immédiatement les secteurs potentiellement favorables à la reproduction du lagopède en défens jusqu'au 25 août. Un montage financier est effectué par ASTERS (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie), afin d'obtenir des subventions pour l'achat de filets électrifiés et d'une batterie solaire. La mise en place de ces mesures de protection nécessitera plus de 10 journées/homme. La prospection estivale permettra de détecter et de capturer trois poules dans l'emprise de la zone préservée.

Après avoir fait un bilan de ces opérations, une approche plus globale de préservation des galliformes est engagée en 2010. Cet alpage ayant été retenu comme site pilote dans le cadre du programme Agrifaune 74, des actions de conservation sont menées afin de prendre en compte l'occupation spatiale des trois galliformes de montagne, à savoir le tétraslyre, la perdrix bartavelle et le lagopède alpin. Des secteurs sont mis en défens suite aux prospections printanières. Par contre, afin de connaître l'emprise exacte du troupeau et l'utilisation des différents quartiers d'estive, deux brebis sont équipées de colliers GPS et Guillaume Constant consigne sur carte son circuit de pâturage journalier. Toutes ces données permettront de proposer à l'exploitant agricole un plan de pâturage adapté aux besoins des populations de galliformes.

Actions en faveur des galliformes de montagne et remise du prix « Agriculture et faune sauvage » le 3 mars 2010.

B. Muffat-Joly/ONCFS



© B. Muffat-Joly/ONCFS.







Pour quel coût?

Le coût de ces opérations varie selon le type de milieu, la topographie, le matériel utilisé et les partenariats. À titre d'exemple, l'entretien d'une aulnaie atteint 6 000 €/ha pour la coupe et l'empilage manuel des rémanents avec une entreprise, 3 600 €/ha s'il s'agit d'une association de chasse...

Les financements mobilisables

Différents financements sont possibles pour le diagnostic « tétras », les travaux d'ouverture... comme les MAET, les contrats Natura 2000 et des subventions des collectivités territoriales (se reporter au chapitre sur les outils financiers).

À titre d'exemple, une MAET Gestion pastorale est financée par l'État, par l'intermédiaire du Conseil régional (*encadré 6*). D'une durée de cinq ans, elle doit aboutir à l'élaboration par les services alpages d'un plan de gestion adapté aux enjeux identifiés. C'est ainsi que trois alpages savoyards hors Natura 2000 ont pu bénéficier de cette aide en 2009 pour des actions en faveur de la restauration ou du maintien des habitats de reproduction du tétras-lyre.

La réalisation du diagnostic tétras permet de relativiser l'importance des différents projets concernés, d'adapter leur emprise et/ou le cas échéant d'examiner les possibilités et la nature des mesures compensatoires.

En conclusion

Le tétras-lyre est un indicateur de la présence d'écotones subalpins très riches, tant au plan floristique que faunistique. Les outils et l'approche concertée proposés ici visent à assurer leur pérennité. L'impact des pistes de gestion évoquées pour contenir la progression des ligneux au profit de ces habitats en mosaïque présente l'avantage d'être facilement « réversible ». La perte de 10 % des effectifs du tétras-lyre au cours de la dernière décennie rend d'autant plus urgentes les actions pour conserver ses habitats de reproduction dans les Alpes françaises.

En organisant les partenariats nécessaires, y compris pour pallier aux autres facteurs de déclin (dégradation et dérangement des habitats d'hivernage...), le plan d'action régional en faveur du tétraslyre et de ses habitats² vise à relever ce formidable défi.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les partenaires sans qui ce travail n'aurait pas pu être réalisé : services pastoraux (Fédération des alpages de l'Isère, Société d'économie alpestre de Haute-Savoie), Chambre d'agriculture de Savoie, Cerpam, coordonnées par le SUACI Alpes-du-Nord, fédérations des chasseurs (FRC de Rhône-Alpes, FDC de l'Isère, de Savoie, de Haute-Savoie, des Hautes-Alpes), ONCFS (DR AMC, DER), Conservatoire régional des espaces naturels de Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, DREAL Rhône-Alpes, PNR du massif des Bauges, OGM, Inra Avignon, ainsi que les alpagistes et les bergers qui se sont engagés dans la démarche Agrifaune.

Nous remercions aussi Estelle Lauer (OGM et FDCI), Maëlle Talichet (SUACI), Philippe Auliac (FDC 73), Pascal Roche

(FDC 74), Nicolas Jean (FDC 05), Bruno Bletton (CA 73), Aurore Schack et Guillaume de Chiara (SEA 74), Bruno Caraguel (FAI), Philippe Mestelan (PNRMB), Cyril Agreil (INRA Avignon), Denis Félix (DREAL RA) et Pascal Faverot (CREN) pour leur contribution à cet article. ■

Bibliographie

- CREN Rhône-Alpes (éd.). 2010. Entre forêts et pelouses, habitat de reproduction du Tétras-lyre. Cahiers techniques du CREN Rhône-Alpes. 24 p. + mémento. Téléchargement possible sur le site web du CREN.
- Bernard-Laurent, A., Magnani, Y. & Ellison, L. 1994. Plan de restauration pour le tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) en France. *Gibier Faune Sauvage/Game & Wildl*. Vol. 11, H.S. Tome I: 241-263.

Encadré 6

Retour d'expérience Agrifaune dans le PNR du massif des Bauges : du tétras-lyre aux prairies fleuries

PHILIPPE MESTELAN, PNR du massif des Bauges.

Le programme Agrifaune dans le massif des Bauges (Savoie et Haute-Savoie), initié en 2008, a accompagné la mise en place d'une démarche de contractualisation innovante dans les alpages Natura 2000. En effet, des plans de gestion pastoraux « à obligation de résultat » ont été élaborés dans le cadre des MAET (engagement Herbe 09 « gestion pastorale »), ou dans le cadre de baux agroenvironnementaux pour les propriétés de l'ONCFS. Les alpages bénéficient aujourd'hui de cet accompagnement pour 80 % d'entre eux. Il associe la SEA, les Chambres d'agriculture de la Savoie et de la Haute-Savoie et l'Inra écodéveloppement Avignon. La Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) des Bauges, cogérée par l'ONCFS, l'ONF et le PNR, constitue l'un des terrains d'expérimentation de cette politique de remise en valeur d'alpages. Les éleveurs et les gestionnaires ont été amenés, grâce aux travaux de l'Inra, à considérer les milieux embroussaillés ou semi-boisés comme des ressources pastorales, dont il convient dès lors d'assurer le renouvellement. C'est principalement l'ajustement et le pilotage de la conduite des troupeaux qui permet de limiter, stopper ou faire régresser la dynamique des ligneux. Des travaux de débroussaillage ou de déboisement sont raisonnés en complément de l'action attendue du pâturage.

Les alpages restent régis par l'agriculture et ses règlements. C'est bien avec les outils de la PAC et les ressorts techniques du développement agricole que l'on gère ces espaces. Le mythe d'un isolat Natura 2000, où pourrait se développer une agriculture alternative au modèle en place, a été clairement abandonné. Il s'agit au contraire de développer les activités pastorales qui favorisent et valorisent la qualité écologique du parc. C'est bien sûr grâce à cet objectif partagé avec la profession agricole qu'un véritable partenariat prend racine et que les synergies naissent. D'ailleurs, ce partenariat agriculture-biodiversité s'est poursuivi à l'initiative du PNR du massif des Bauges, avec l'organisation en 2010 du premier concours agricole national des prairies fleuries dans les parcs, avec le soutien de l'ONCFS.



Des broussailles à la base du régime alimentaire des ovins. © C. Agreil/Inra.

² L'objectif principal du plan est de fédérer les compétences et les moyens de tous les partenaires pour agir sur une grande échelle et maintenir un effectif d'au moins 4 000 poules (effectif théorique minimum pour avoir une probabilité de persistance de 95 % au bout de 100 ans) réparties sur des unités naturelles (massifs ou versants) connectées entre elles (distantes de 4 km au plus).